

LE PATRIMOINE RURAL *AMAZIGH* : UNE MEMOIRE, UN ATOUT TOURISTIQUE ET UNE CULTURE A SAUVEGARDER

RURAL INHERITANCE *AMAZIGH* : A MEMORY, A TOURIST ASSET AND A CULTURE TO BE SAFEGUARDED

Dr. Driss CHEDDAD

Enseignant chercheur - Institut des Hautes Etudes Africaines
Université Med V – Rabat, Maroc.

Le patrimoine est une notion plurielle, évolutive qui s'exprime par le triple devoir de protéger, de conserver et de transmettre. La définition du patrimoine au Maroc est plus étroite et le terme de patrimoine ne s'applique qu'à un certain nombre de vestiges à qui l'on connaît une valeur spécifique d'un point de vue de l'histoire de l'art, de l'esthétique, de la mémoire collective. Dans ce sens étroit le patrimoine a longtemps été assimilé aux seuls monuments historiques qui ont marqué et marquent encore l'espace culturel marocain (villes impériales, palais, mosquées, mausolées, sanctuaires, *médassas*, minarets, etc.).

Le patrimoine rural (matériel et immatériel) au Maroc est une notion récente sans définition très claire et consensuelle, sinon par opposition au patrimoine protégé (monuments historiques : médinas impériales, ruines romaines, etc.). Il s'agit d'un patrimoine produit par la culture paysanne, qui relève souvent du savoir local. Le patrimoine rural révèle en tout cas des ressources culturelles d'un territoire limité, d'un terroir, d'un douar, d'une oasis ou d'une valeur d'une tribu, des spécificités d'une identité en perpétuelle évolution et se trouve de ce fait un facteur de développement du tourisme culturel local.

Le patrimoine rural marocain, n'a eu de valeur et de reconnaissance qu'à travers les circuits touristiques et l'industrie cinématographie qui ont dévoilé sa richesse architecturale au monde entier par le biais des films tournés dans le Sud, en particulier à Ouarzazate et ses banlieues.

I- L'architecture *amazigh* à travers ses édifices : *ksar*, *kasbah* et *agadir* :

On ne peut nier l'existence d'une architecture rurale originale, un art qui présente de multiples facettes qui a pu subir quelques contagions, mais un art qui, de la côte de l'Atlantique à la Tunisie, affiche sa parenté, celle d'une civilisation que ni

le temps ni les aléas de l'histoire n'ont fait disparaître. Etonnante pérennité de formes qui ont subi, à toutes les époques, l'assaut de l'étranger sans se laisser emporter par le vent de l'histoire.

D'après plusieurs chercheurs, cet art ne se manifeste pas par des monuments prestigieux aux imposantes dimensions et aux décors somptueux. Il n'utilise pas de matériaux nobles tels que le marbre, le bronze, le cuivre, voire l'or ou la céramique émaillée, il n'a ni la majestueuse grandeur des palais des Médinas, ni des demeures anciennes des sultans. S'il fallait définir en un mot cette architecture, nous dirions qu'elle est essentiellement familiale, ce terme signifiant aussi bien la famille nucléaire que la tribu.

L'organisation sociale et économique de cette architecture peut encore être observée dans la texture urbaine des *ksour* et des *igoudar* (pluriel d'*agadir*). Sur le plan technique, la conception des espaces, surtout le choix du site et l'emploi des matériaux traditionnels (pisé, coffrage *-leuh-*, etc.), étaient judicieusement étudiés pour répondre aux conditions climatiques (l'aridité du climat s'impose encore pour orienter cette fois-ci l'architecture régionale), et aussi pour assurer la sécurité de la famille et de ses biens contre les pillards qui sillonnaient à l'époque (16^e, 17^e, 18^e et le 19^e siècle) la région insoumise (*bled-siba*).

Ouarzazate, Zagora, Tafilalet, Tata, Tiznit et Taroudant se distinguent du reste des villes marocaines par leur architecture locale (*igoudar*, *ksour* et *kasbah*) spécifique et authentique.

Le *ksar* est un habitat défensif, né de la nécessité de se défendre contre l'agression des voisins et des tribus nomades : espaces clos, entouré de murailles d'enceintes flanquées de tours, qui constituent de véritables bastions aux quatre coins de l'espace ainsi délimité. Cet espace prend le plus souvent une forme carrée ou rectangulaire, il

ESMA

existe d'autres formes, notamment rondes ou octogonales, comme à Tiguint (Tinzouline) et Amzrou (au nord du Fezzouata).

a- Le *ksar* ou « *igherm* » :

Est une communauté dont les intérêts sont gérés par une assemblée. Selon les cas, il y a une ou deux assemblées (*jemâa*). Lorsqu'il y en a deux, elles se divisent la fonction du travail, la grande *jemâa* (*jemâa m'courne*) ayant sous tutelle la petite (*jemâa m'zine*). On trouve deux *jemâa* lorsque le village est habité par deux groupes d'origine ou de statut différents (*Harratine* et Aït Atta ou Aït Seddrate, Ida Oublal, etc.). La grande *jemâa*, en général, réglait les grandes affaires tribales et régionales avec les autres tribus et *ksour* environnants ; la petite *jemâa* s'occupait de la vie quotidienne du *ksar*.

- Organisation du *ksar* : à l'intérieur des murailles, l'espace est divisé selon des normes qui apparaissent très vite à l'analyse. Il y a d'abord un espace "communautaire" puis un espace "privé" qui appartient, soit à la famille, soit à un groupe plus large. Aussitôt la porte franchie, on rencontre le plus souvent une petite place autour de laquelle s'ordonnent les édifices communautaires : une bergerie collective, des emplacements ou des échoppes d'artisans et de commerçants, permanents ou de passage, la mosquée avec sa salle de prière, sa salle d'ablutions, ses toilettes, son foyer où l'on chauffe l'eau, et sa morgue ; elle peut aussi contenir une école coranique ; la place est un lieu de rassemblement et de réjouissances : rassemblement des guerriers en périodes de conflits, rassemblements pacifiques à l'occasion des fêtes.

On trouve aussi les puits qui sont situés dans les espaces collectifs, à proximité des îlots d'habitations. L'espace réservé à l'habitation proprement dite était rigoureusement fragmenté et cette fragmentation découpait des îlots où se serraient les maisons, afin d'utiliser au maximum un espace réduit. On trouve là l'impératif du groupement maximum dicté par les obligations de défense. La maison est bâtie sur 3 à 5 niveau, selon le degré d'aisance et le statut social des familles. C'est, en général, une maison à patio dont le noyau est constitué par les 4 piliers centraux autour desquels s'organise l'ensemble du bâtiment. L'ensemble est élevé ; à partir des

terrasses et des pièces hautes, on surveillait ainsi le territoire du village, les arbres fruitiers, le canal d'irrigation (*targa*) et l'ensemble du site, ce qui explique que beaucoup de maisons soient plus élevées que les remparts et les tours de défense.

Construire en hauteur permet aussi de disposer du maximum d'espace habité sur un minimum d'espace au sol, de lutter contre le climat rude (ventilation) en passant l'été au 1^{er} étage et l'hiver aux étages supérieurs.

b- *Kasbah* ou « *tighermt* » :

C'est un type d'habitat que l'on rencontre sur les contreforts sud du Haut-Atlas. Mais on l'observe aussi dans les palmeraies du nord de l'*oued* Drâa, dans des petites oasis isolées du Sarghro (Taghbalat, Tazzarine), et dans les palmeraies du nord de Tafilalet.

Les *kasbah* abritent des familles de nobles suffisamment étendues et aisées pour assumer leur défense elles-mêmes. Il s'agit de familles qui, à des périodes plus ou moins anciennes, dominaient économiquement et politiquement les *ksour* qui étaient situés immédiatement autour de la *kasbah*, prenons comme exemple la *kasbah* de Taourirt et d'Aït Ben Haddou.

La *kasbah* de Taourirt : L'histoire de cette *kasbah* est moins connue que la seconde mais très intéressante par la fonction qu'elle remplissait et la succession de différents *caïds* qui ont marqué l'histoire de la région du sud.

En effet, la *kasbah* de Taourirt était la demeure d'*Amghar* H'Mad (fin du 19^e et début du 20^{ème} siècle), *cheikh* de la région et époux de Lalla Seffia H'Mad. Lors du décès d'*amghar* H'Mad, le *caïd* Hmadi des Glaouis, pacha de Marrakech prend sa veuve comme épouse. Et ce n'est qu'après la mort de cette dernière que la *kasbah* toute entière devient propriété du *caïd* Glaoui. Ce dernier, devenu le seul propriétaire, effectua des modifications et des extensions très importantes donnant à la *kasbah* un aspect monumental et grandiose. Elle fut sa résidence jusqu'en 1956 ; elle est aujourd'hui devenue propriété de l'Etat et déclarée monument national.

L'organisation de la *kasbah* : est celle d'une véritable ville dans la ville. A l'intérieur de l'enceinte se trouvent les appartements du pacha

et ses femmes (*harem*), les maisons des serviteurs du *caïd*, le *mellah*, et les *igherm* (des petits greniers collectifs).

La *kasbah* d'Aït Ben Haddou : est un petit village fortifié occupant la rive droite de l'*oued* El Maleh, situé en retrait de la route qui mène vers Marrakech, à environ 31 km de Ouarzazate. Les premiers maisons ont été construites autour de l'*igherm* ou l'*agadir* et entourées d'un mur d'enceinte destiné à protéger les habitants des pillards. Au XIX^{ème} siècle, petit à petit les maisons ont été construites en dehors des fortifications et les habitants ont adopté un système de protection individuel. Cette *Kasbah* star a été le théâtre de plusieurs films tournés dans ce milieu biblique, parmi les films célèbre on peut cité : "Sodome et Gomorrhe -Loth-" de G. Lombardo (1962) avec S. Granger, "Jésus de Nazareth" de F. Zeffirelli (1978), etc. Dernièrement, cette *kasbah* est déclarée monument universel par l'UNESCO.

c- L'*agadir* (*igoudar* au pluriel) :

Est une construction qui existe dans l'Anti-Atlas et le Siroua, sur le versant sud du massif du Toubkal (vallée de Tinfout et d'Assour, vallée d'Ighrem n'Ougdal) et du Haut-Atlas central (haute vallée d'Imeghrane, haut Dadès et Oussikis). Il existe aussi chez les Aït Morghad et Aït Hdidou.

L'*agadir* est un grenier fortifié appartenant à une communauté que l'on trouve, soit isolé dans des régions montagneuses de l'Anti-Atlas, soit attenant aux villages dans l'ouest de Ouarzazate. L'*agadir* se présente comme une grosse bâtisse généralement carrée, ou rectangulaire, haute, flanquée de tours. Ce magasin, ceint de remparts, est aussi un château fort dont les vigies pointent sur un site de montagnes inaccessibles ; il peut être situé en un point stratégique, à l'entrée d'une vallée dont il commande le passage. Cette institution est habituellement qualifiée de grenier collectif. L'espace ainsi délimité est partiellement couvert, avec un patio étroit au centre permettant l'éclairage et l'aération. Le long des murs sont alignées des pièces de dimensions sensiblement égales, sur trois ou quatre niveaux. On accède aux pièces situées aux étages grâce aux escaliers sommaires qui mènent à des coursives. Chaque pièce est réservée à l'usage d'une famille, celle-ci y dépose sa récolte mais aussi ses objets précieux

(en cuivre, ou en argent) et même des actes de propriété. L'*agadir* a un gardien équipé d'une lourde responsabilité de vigilance puisqu'il surveille l'activité des individus ayant le droit d'accès et guette toute intrusion étrangère dans cette bâtisse.

Les *igoudar* de l'Anti-Atlas sont remarquables par l'emploi très répandu de la pierre sèche. De plan généralement géométrique, de volume très dépouillé, leur architecture intérieure est d'un effet plastique saisissant.

Le versant nord de l'Anti-Atlas occidental recèle les plus beaux exemples de ce type de construction, notamment dans la tribu des Idouska n'Tasila n'Aït Baha et des Idouska Oufella.

Il semble d'autant plus nécessaire d'insister sur les caractéristiques de l'architecture de l'Anti-Atlas qu'elle est le plus souvent ignorée dans son aspect architectural d'une précision remarquable, grâce à l'usage de la pierre sèche ou hourdée. Cette architecture fut longtemps méconnue au profit de l'architecture des *ksours* et *kasbahs*. Ses origines sont ignorées pour l'instant et aucune explication n'a pu être fournie de l'image parfaitement achevée qui trouve sa meilleure illustration encore aujourd'hui dans la vallée d'Ammeln dans la région de Tafraout.

L'architecture *amazigh* du Sud, par son caractère et ses composantes historiques et socio-économiques, bien que située à l'écart, des grands courants d'influence qui ont marqué l'architecture du Nord, présente des caractères fortement typés qui lui confèrent un style très homogène. Toutefois l'expression «architecture *amazigh*» entraîne avec elle une série de poncifs chargés d'un contenu émotionnel qui doit beaucoup aux médias et aux touristes, mais très peu à la connaissance scientifique.

Malheureusement, cette architecture *amazigh* cède le pas à de nouveaux aménagements de l'espace habité. Partout les anciens groupements de maisons en pisé sont remplacés par un habitat de béton armé dispersé et individuel, signe d'une évolution de la structure sociale elle-même.

L'éclatement des anciens noyaux d'habitations est très spectaculaire dans les vallées de Dadès de Drâa et de Tafilalet. Partout, les anciens

kasbahs et *ksours* tombent en ruines et cèdent la place à des ensembles de maisons très étalées dans l'espace, construites à l'extérieur des anciennes murailles d'enceinte. Le phénomène d'éclatement par des facteurs divers : l'exode rural, l'émigration internationale qui a contribué à la naissance d'un nouvel habitat « fortuné », l'évolution de la structure sociale et l'amélioration des systèmes de communication, les échanges nombreux qui se sont développés avec le reste du pays.

Ces édifices réalisés en terre crue (pisé), demandent un entretien constant, en particulier en période de pluie. Les terrasses doivent être reprises au moins une fois chaque année, faute de quoi elles se dégradent rapidement, entraînant la ruine des murs, des voûtes et des planches.

De ce fait, le patrimoine architectural paysan ou *amazigh* se trouve gravement menacé, à une échéance relativement courte. Ceci malgré les mesures de protection qui ont été prises, mais qui, faute à la fois de moyen et d'une véritable volonté politique, se sont révélées peu efficaces. L'Office de Restauration des *Kasbahs* et *Ksours*, situé à Ouarzazate, se cherche encore à la fois une véritable légitimité et des moyens d'actions pour sauvegarder ce patrimoine *amazigh* qui persiste encore dans ces régions lointaines.

II- Le patrimoine des systèmes d'irrigation traditionnels : la civilisation de l'eau chez les *amazighs* :

Un autre patrimoine matériel mal connu et mal exploité, en particulier les systèmes d'irrigation traditionnels, à savoir les moulins à eau, à grain, à huile, à main (*azergue*, *izerguane* au pluriel). Les paysans marocains ont réussi à préserver, à travers les vicissitudes de l'histoire, une véritable civilisation de l'eau. Au moment de l'arrosage des terres, l'assemblée élue (la *jemâa*) se réunit autour du bassin central où convergent les canaux d'irrigation. Là, elle contrôle la répartition de l'eau (*tawala* ou *nouba*) au moyen d'une tasse en cuivre percée d'un petit trou (*tanast*) qui est placée à la surface d'un seau ou d'un petit bassin et se remplit lentement en s'enfonçant dans l'eau ; ou bien ils font appel à l'ombre des reliefs (*asklou* ou *amalou*) ou aux astres (*itrane*) la nuit pour répartir ce don de Dieu, qui est l'eau.

La rareté de cette ressource a poussé la « *jemâa* » à établir un droit coutumier « *annaflasse* : le droit de l'eau » pour bien gérer ce précieux don dans les confins du désert. D'autres systèmes d'irrigation persistent encore dans les jardins du désert (les oasis) à savoir : le système de roue, la *noria* (*aghroud*), le canal d'irrigation (*targa*), la *khettara* (*ifry*) -un alignement de puits sous forme de galeries souterraines-, l'(*ougougue*) -digue ou barrage traditionnel construit en terre ou en pierre-.

La plupart de ces systèmes d'irrigation fonctionnent encore au cœur de l'Anti-Atlas et dans les oasis présahariennes, mais leur résistance à la technologie moderne (moto à pompe, canaux d'irrigation en béton armé ou en plastique, système de goutte à goutte, etc.) ne pourra durer bien longtemps, avec l'extension des serres, et l'arrivée des flux capitaux. Pour que cette civilisation puisse survivre au moins en partie et continue à représenter l'identité *amazigh* locale, nationale et universelle, l'Etat (Ministère de la Culture, Ministère du Tourisme, Ministère de l'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Agriculture) et les associations locales ainsi que les ONG doivent faire un effort en aménageant des écomusées capables de regrouper tous ce savoir-faire de nos ancêtres.

Aujourd'hui, le patrimoine n'est plus une question de culture mais une véritable source de développement durable. Il ne s'inscrit plus dans une démarche de conservation de quelques privilèges mais le souci de léguer aux générations futures un territoire offrant le meilleur cadre de vie.

Le patrimoine est porteur d'un développement quand la population est associée au projet. Education, formation et communication sont des facteurs d'intégration de la population rurale :

- mener des campagnes de sensibilisation nationale et locale pour la sauvegarde de ce patrimoine rural ;
- créer des écomusées ruraux qui exposent le savoir faire des anciens depuis l'époque romaine jusqu'à nos jours ;
- produire des événements qui rassemblent les gens et les touristes pour faire valoir le patrimoine local : des festivités culturelles, des foires, des

forums, des *moussems*, des expositions des produits de terroirs, le savoir-faire des ruraux (un label rural ou du terroir) : henné, safran, les plantes aromatiques et médicinales, la culture des roses et son essence, les dattes, la gastronomie locale, l'huile d'argan, *amelou* (patte d'amande mélangée à l'huile d'argan), les différentes sortes de miel (thym (*tazouknite*), euphorbe (*tikioute*), eucalyptus, caroubier (*tikida*), etc.), l'artisanat local (les bijoux en argent –*tazerzite*, *akhelkhal*-, les nattes, les tapis *amazigh*, etc.) ;

- mobiliser la recherche et la formation pour développer le patrimoine rural.

Les projets de développement fondés sur le patrimoine doivent rechercher un meilleur rendement socio-économique. La valorisation du patrimoine rural résulte d'une stratégie cohérente d'exploitation des ressources locales qui intègre formation, recherche, expérimentation, autant de programmes d'accompagnement nécessaires à la mise en place ou à la relance d'autres activités économiques complémentaires (tourisme rural, culturel, de montagne, écologique).

La prise en compte du patrimoine rural comme instrument d'une politique d'aménagement des zones enclavées, marginalisées, défavorisées, laissées à leur sort, sous équipées. Cette politique doit être accompagnée par un développement secouriste qui donne à ces zones une chance d'intégration au développement national, il doit porter en lui un « espoir territorial » bien conçu et mieux étudié qui vise la mise en valeur des moyens et produits locaux (micro-projets : porteurs de développement) afin de redynamiser ces milieux ruraux (réanimation des territoires marginalisés) et les faire sortir du mythe « territoires inutiles » accrochés souvent à la queue du développement. Cette politique devra également aboutir à une atténuation de l'exode rural et à long terme combler le déficit en infrastructures de base. La mise en valeur touristique du patrimoine rural apparaît dès lors comme une modalité complémentaire à prendre en considération dans toute stratégie politique pour ces zones délaissées à leur sort. Dans l'aménagement, il n'existe pas de territoire sans projet, mais des territoires en attente de recevoir des projets adaptables à leur milieu.

Le tourisme rural constitue un élément moteur pour le développement socio-économique de ces

zones marginalisées mais n'en constitue qu'une composante. Son développement s'accompagne d'une monétarisation de ces zones rurales, de la création d'emplois notamment dans les zones les plus touchées par l'exode rural, du désenclavement progressif des zones visitées par les touristes, d'une dynamique générale incluant notamment la prise de conscience par les populations autochtones de la valeur du patrimoine de leur terroir.

Le respect du patrimoine socio-culturel passe en tout premier lieu par la sensibilisation des autochtones ainsi que l'information des touristes qui doivent adapter leur comportement aux réalités locales conservatrices. Les accompagnateurs (guides, responsables locaux, décideurs, etc.) ainsi que les diverses brochures d'information doivent à cet effet avoir un rôle éducatif.

La protection et la mise en valeur du patrimoine rural (*amazigh* ou autres) doivent être un souci constant, aussi bien au niveau des autorités locales que centrales afin de réhabiliter et sauvegarder ce patrimoine.

Un inventaire doit être entrepris afin de classer et sélectionner les vestiges les plus solvables (*kasbah*, *ksour*, *igouadar*, *khettara*, *azargue ouamane*, etc.) de recevoir une restauration, une réhabilitation et un aménagement touristique léger de façon à en favoriser la fréquentation touristique sans mettre en péril le site. Donc, il faut chercher un « tourisme durable » tout en lui offrant un produit local du terroir « label rural » d'une valeur authentique et spécifique qui le distingue des autres milieux fréquentés.

En conclusion, dans quelle mesure une politique de sauvegarde du patrimoine rural peut contribuer à redynamiser le développement économique d'un monde rural qui souffre de ses handicaps naturels et socio-économiques voir également politiques (absence d'une politique rurale bien définie et mieux structurée) : l'enclavement, l'accentuation de l'effet de la sécheresse surtout dans les zones les plus défavorisées, le manque d'eau, le chômage, l'exode vers les villes -se qui alimente les quartiers bidonvillois et l'insécurité-, le sous équipement ; routes, infrastructures de base : eau potable, électricité, dispensaires ruraux, écoles, etc. ?

ESMA

Ces handicaps constituent des entraves majeures pour toute initiative gouvernementale ou local (l'action locale, associations, ONG, collectivités locales) et pour tout développement économique et social durable.

Par ailleurs, la nécessité de promouvoir les activités non agricoles (tourisme, artisanat, etc.) en milieu rural trouve sa raison d'être dans l'évolution des rapports homme-terre au sein d'une agriculture aléatoire qui dépend de la miséricorde du ciel clément.

En effet, les données disponibles montrent que la population rurale a atteint, en 1994, 12,6 millions, soit environ 48,6 % de la population totale du Maroc, enregistrant ainsi un nouvel équilibre (de point de vue population) entre la ville et la campagne. Malgré ce nouvel équilibre qui se trace, la population rurale continue d'augmenter en valeur absolue. Selon les prévisions du CERED, elle atteindra 15 958 000 en l'an 2020. De ce fait, sur la même surface agricole utile vit et aura à vivre une population plus importante que par le passé.

La conséquence de cette nouvelle réalité est une tendance à l'aggravation de la pression de l'homme sur l'espace ruraux et principalement la dégradation des ressources naturelles (eau, forêt

et sol) par le surpâturage, le surpompage, la surexploitation et l'accentuation de la sécheresse, avec comme corollaire, l'exacerbation de la saturation des activités agricoles proprement dites. Un tel phénomène place l'élaboration d'une politique nationale d'aménagement, de sauvegarde et de développement rural durable au centre de toute stratégie gouvernementale afin de sauvegarder le patrimoine rural national quelque soit sa culture autochtone ou territoriale (amazighophone, arabophone).

ESMA

Le monde rural marocain est en retard sur tous les plans (socio-économique et spatial) et il s'appauvrit de plus en plus et il gère avec négligence la rareté de ses ressources limitées. L'Etat, doit lui rendre son éclat et son utilité afin qu'il complète l'harmonie et l'équilibre territorial entre les espaces qui forment le territoire national. Ce qui est le plus recherché c'est « l'équité socio-territoriale » entre la ville et la campagne, un « aménagement de rattrapage » qui passe par la réalisation d'un développement durable et intégré des différentes zones rurales du Royaume et qui épouse une approche participative (aménagement de proximité), fondée sur un dialogue ouvert avec la population concernée et une évaluation objective de leurs besoins. ■

Références

- Chevalier M.** (1994). Patrimoine et tourisme économiques en France, Société de Géographie « *Acta Géographica* » n° 97, 1^{er} trimestre, Paris.
- Gagnow Ch.** (1994). *La recomposition des territoires. Développement local viable*, l'Harmattan, Paris.
- Guigou J.L.** (1995). *Une ambition pour le territoire*, Ed. De l'Aube, Paris.
- Hammoudi Ab.** (1970). L'évolution de l'Habitat dans la vallée de Drâa, *Revue de Géographie du Maroc (R.G.M.)*, Rabat.
- Jacques-Mennié D.J.** (1951). Greniers citadelles au Maroc, Publications de l'I.H.E.M., *Arts et Métiers Graphiques*, Paris.
- Mabileau A.** (S/D) (1993). *Une ambition pour le territoire*, l'Harmattan, Paris.
- Mennesson E.** (1965). Ksour du Tafilalt, *R.G.M.* n° 8, Rabat.
- Montagne R.** (1930). *Un magasin collectif de l'Anti-Atlas*, Ed. Larose, Paris.
- Pascon P.** (1968). L'habitat traditionnel au Maroc, *R.G.M.* n° 13, Rabat.

Résumé

Le patrimoine rural amazigh au Maroc est une notion récente sans définition très claire. C'est un patrimoine produit par la culture paysanne, qui relève souvent du savoir local. Ce patrimoine n'a eu de valeur et de reconnaissance qu'à travers les circuits touristiques et l'industrie cinématographique qui ont dévoilé sa richesse architecturale au monde entier par le biais des films tournés dans le Sud. Ce patrimoine se trouve gravement menacé, à une échéance relativement courte. Une politique de sauvegarde du patrimoine rural peut contribuer à redynamiser le développement économique d'un monde rural qui souffre de ses handicaps naturels et socio-économique voir également politique.

Mots-clés : Patrimoine-Amazigh-Kasbah-Ksour-Tourisme-Habitat traditionnel-Maroc

Key-Words : Morocco-Inheritance-Amazigh-Kasbah-Ksour-Tourism- Traditional habitat

Appels à contribution
Les contributions sont à adresser à :
GSF, 5, rue Jean MIHE 54100
NANCY FRANCE ou par E-mail à l'adresse
suivante : has_faouzi@yahoo.fr